

Le lit-caisse de la Croix-Rouge

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **14 (1906)**

Heft 1

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-555705>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

qu'elle n'eût pu entreprendre de son propre chef avant longtemps.

A côté des écoles de garde-malades, il s'agissait spécialement de la création des colonnes de secours auxiliaires; grâce au concours des instructeurs de la troupe sanitaire, des cours pour la formation et le perfectionnement de ces colonnes de transport ont pu être donnés à Bâle en 1904 et en 1905, et promettent un développement graduel de ce nouveau rouage sanitaire.

Au point de vue de son organisation, la Croix-Rouge suisse a subi plusieurs modifications importantes pendant les dernières années; elle est ainsi à même aujourd'hui de répondre aux exigences qui lui seraient demandées en temps de guerre. La Direction a divisé la tâche qui lui incombe en une Direction générale des affaires, une Commission des transports, une Commission des hôpitaux, une commission qui s'occupe de réunir le matériel nécessaire et de le magasiner, enfin une Commission de mobilisation.

Cette organisation nouvelle répond aux besoins actuels et donne toutes les garanties d'un développement progressif normal de la Croix-Rouge suisse. Avec le concours des sociétés sœurs (sections de la Société militaire sanitaire, Alliance des

samaritains, Société d'utilité publique des femmes suisses), il lui sera aisé de remplir sa tâche en vue de la guerre, et facile de s'occuper de toutes les questions qui doivent l'intéresser en temps de paix (soins aux malades, premiers secours en cas d'accidents, quêtes et distributions en temps de calamités nationales).

C'est ainsi qu'après 25 ans d'existence la Croix-Rouge suisse, quoique ne pouvant pas encore se dire prête en tous points en ce qui concerne son activité au cas où une guerre viendrait à se déclarer, nous offre cependant, — après un long travail de préparation, — toutes les garanties désirables d'une aide efficace aux troupes sanitaires suisses en campagne, et d'une activité bienfaisante en temps de paix.

Nous souhaitons que toutes les personnes qui s'occupent du perfectionnement de la Croix-Rouge et des services auxiliaires des secours aux blessés, puissent faire progresser leur noble tâche; c'est ainsi que la Croix-Rouge s'attirera de plus en plus les sympathies et conservera l'appui financier de nos autorités et de tout le peuple suisse.

Berne, en décembre 1905.

D^r MÜRSET,
médecin en chef de l'armée fédérale.



Le lit-caisse de la Croix-Rouge

Dans le but de faciliter l'organisation et de vulgariser en Suisse les cours de soins aux malades, la Direction de la Croix-Rouge a fait construire un modèle de lit rustique pour servir de démonstration aux leçons de garde-malades.

La caisse, telle qu'elle est représentée dans la fig. 1 à l'état fermé, forme elle-même le cadre d'un lit de dimensions

moyennes; son contenu se compose essentiellement des objets suivants:

- 1 matelas, en trois parties interchangeable,
- 1 petit matelas de tête (trois-coins),
- 3 draps de lit,
- 2 chemises, dont l'une ordinaire, l'autre fendue dans le dos,
- 1 arceau de lit, en fer,
- 3 coussins en balle de millet (forme sac),

- | | |
|--|--|
| <p>2 coussins en balle de millet (forme de torche),
 2 petits sacs de sable,
 1 traversin en crin,</p> | <p>2 caissettes, contenant:
 1 appareil à inhalations,
 1 bouteille-urinoir pour hommes,
 1 crachoir de table,</p> |
|--|--|

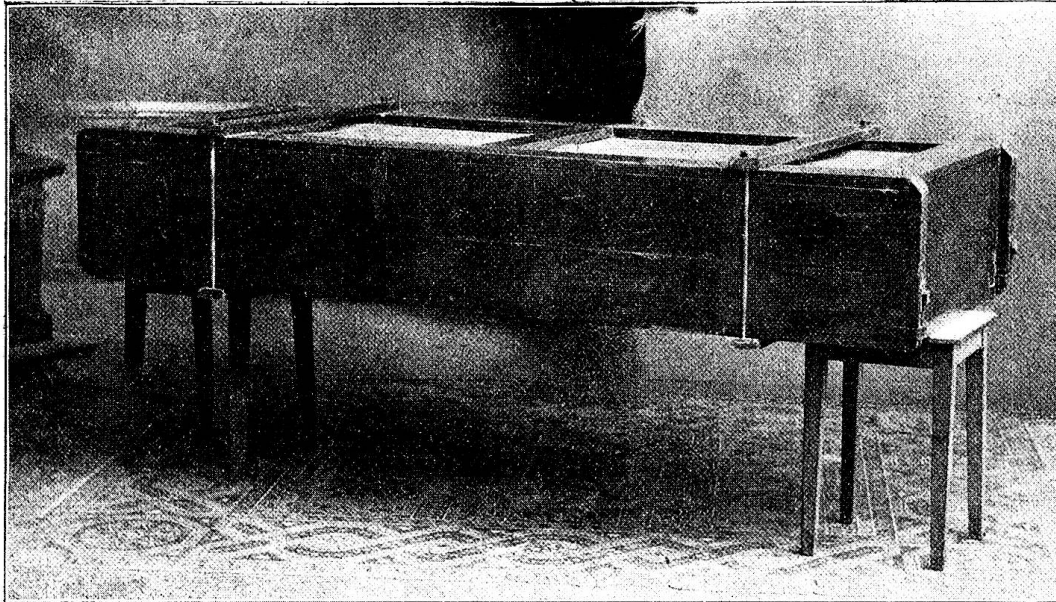


Fig. 1^{re}. Le lit-caisse prêt à l'expédition.

- | | |
|--|--|
| <p>1 oreiller en plumes,
 1 couverture de laine,
 1 toile caoutchoutée, pour préserver le matelas,
 1 pièce de battiste Mosettig pour préserver les draps,</p> | <p>1 cuvette de malade,
 1 tasse de malade (tasse à bec),
 2 tubes à boire, en verre (droit et courbé),
 1 vessie à glace,
 1 irrigateur, avec tube et deux canules,
 1 thermomètre axillaire,</p> |
|--|--|

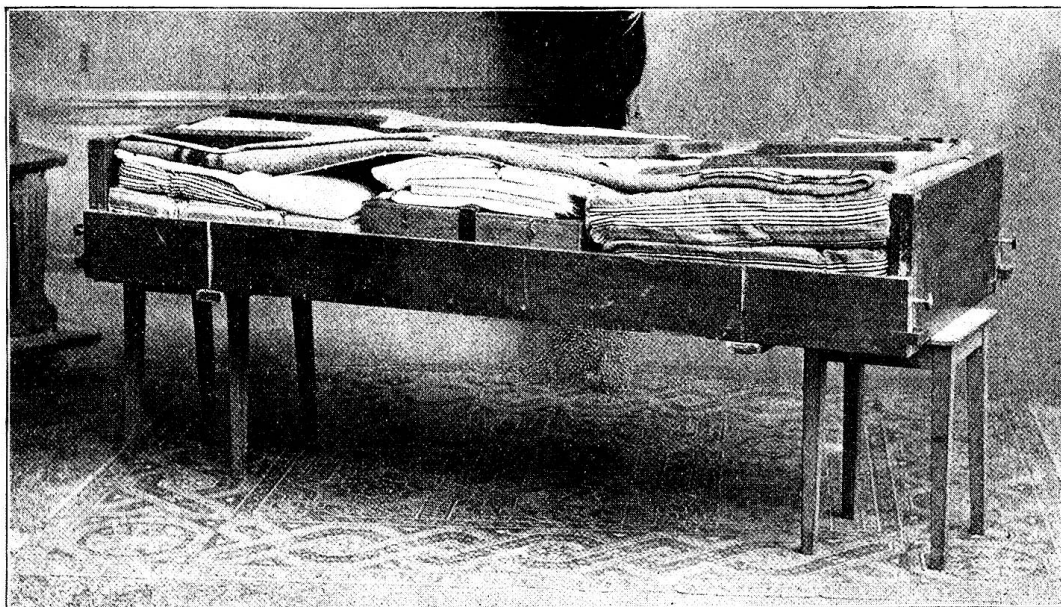


Fig. 2. Le lit-caisse dépourvu de son couvercle.

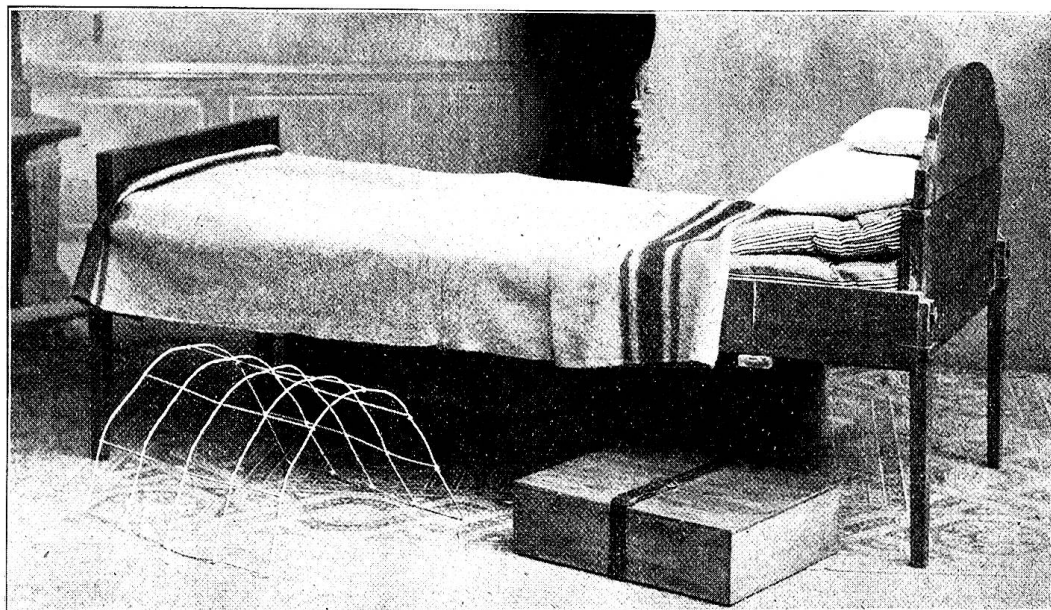


Fig. 3. Le lit-caisse prêt à être occupé.

1 thermomètre de chambre et de bain,
1 boîte contenant du sucre, des hosties,
un flacon compte-gouttes.

* * *

La caisse contient donc le matériel indispensable pour l'enseignement des soins à donner près du lit du malade.

La fig. 2 fait voir l'arrangement des objets mentionnés plus haut, une fois le couvercle de la caisse enlevé.

Au-dessus de la couverture se trouvent les quatre pieds du lit qui doivent être fixés aux quatre angles de la caisse, ainsi que la pièce de tête qui trouve sa place sur l'un des petits côtés.

La fig. 3 nous montre le lit fait et prêt pour la démonstration. C'est un lit de

1,95 m. de long sur 84 cm. de large; la hauteur des bois de lit latéraux est de 38 cm.; les pieds ont 70 cm. de longueur; c'est donc un lit assez grand pour recevoir une personne de taille moyenne.

* * *

Un certain nombre de lits-caisses sont à la disposition des sections de la Croix-Rouge ou des sociétés de samaritains qui désirent faire donner à leurs membres un cours de garde-malades. Ces lits sont mis gratuitement à la disposition des médecins de ces cours et peuvent être demandés en tout temps au Secrétariat central de la Croix-Rouge suisse (M. le Dr W. Sahli, Berne).

Circulaire du Comité central de la Société militaire sanitaire suisse aux sections

Chers camarades!

Nous prenons la liberté de vous rappeler, au sujet des formulaires de Rapport annuel, (formulaires que vous avez dû recevoir en décembre), que vos rapports doivent nous parvenir jusqu'au 15 janvier au plus tard. Les sections qui n'au-

raient pas répondu à cette date ne pourront plus bénéficier de la subvention fédérale.

Nous vous prions instamment de nous retourner les formulaires en mentionnant sous une forme brève les faits principaux concernant l'activité de votre Société pendant l'année 1905, et nous